

Roanne le 12 octobre 2011

Avenir du centre de Roanne : La CFDT reste vigilante et exigeante !

On attend des réponses précises de la Direction quant à l'implantation des futures activités du centre...

Depuis quelques semaines la Direction a fait part de son intention de se séparer de surfaces. Cet avant-projet concerne la cession du bâtiment Marne ainsi qu'une partie du bâtiment Leclerc et de surfaces non bâties. La Direction a commencé par présenter son avant-projet lors d'une réunion cadres, puis en réunion du comité d'établissement et enfin lors du CHSCT ordinaire du 22 septembre. Dans chacune des réunions CE ou CHSCT la CFDT est intervenue pour avoir des éclaircissements quant au futur schéma d'infrastructure de notre centre.

Lors de la dernière réunion CHSCT, les représentants CFDT sont intervenus dès le début de réunion (déclaration liminaire) afin qu'une réflexion soit engagée au plus tôt. En effet, dès 2012 il faudra bien prendre en compte les besoins nécessaires pour la mise en place de l'activité 10 RC freins de direction. Il faut y associer tous les problèmes liés aux flux ainsi qu'au stockage, en sachant que le contrat 10RC est prévu pour 16 matériels/mois. **La CFDT est intervenue pour qu'un groupe de travail soit lancé rapidement pour la mise en place de l'activité 10RC freins de direction, en s'appuyant sur le guide méthodologique de conduite du changement créé dans le cadre du groupe de prévention santé (GPS).** M.Marcon dans un premier temps a répondu qu'il lancerait un groupe de travail début 2012, mais pourrait finalement anticiper un peu son démarrage. Il faudra également tenir compte de la nouvelle tranche 10RC opex pour la réaliser dans de meilleures conditions que la première... Ceci est la charge prévue, en attendant peut-être d'autres contrats comme le 105LG ou l'ARAVIS...

La Direction engage également une réflexion d'une plus grande échelle, si le projet de cession des surfaces bâties et non bâties venait à voir le jour.

Pour la CFDT, il est important que la Direction apporte des réponses concrètes à son projet de cession de bâtiments. En effet dès 2012 de nouvelles productions arrivent. Il faut également tenir compte de la surface de DDV qui se veut trop réduite par rapport à son activité.

Bien d'autres points sont à prendre en compte comme une surface dédiée au contrat flash (type 10RC OPEX...) afin de perturber le moins possible les activités existantes. Les flux en interne mais également en externe aux bâtiments sont à examiner à la loupe, ainsi que les possibilités de stockage du centre. Prise en compte de la réduction du nombre de travées hautes et des moyens de manutention associés. Comment et où traiter les tôles jusqu'à maintenant passées dans le RH1 ? Prévision de déplacement du banc moteur... Il faudra également réaliser le déménagement des plateaux sud et nord à l'ouest avec un plateau agrandi. Un nouveau déplacement de personnels important qu'il ne faudra pas «râter» en prenant en compte les souhaits des salariés, et en s'appuyant sur l'expérience réalisée avec le déménagement de l'informatique.

Une véritable «reconnaissance», une vraie attente des salariés... La Direction est-elle capable d'y répondre ?

Pour les élus CFDT, si ce projet voit le jour, il est indispensable que la Direction tienne compte des souhaits des salariés, tant de la production que des activités tertiaires. C'est par son investissement et son écoute envers les salariés que la Direction peut faire passer un message de «reconnaissance».

Concernant la sécurité et les conditions de travail, on peut souligner le «bon départ» des groupes de travail mis en place suite à l'évaluation de Dupont de Nemours. On peut se féliciter de l'intérêt porté par la Direction centrale aux aspects liés à la sécurité et aux conditions de travail. En effet, c'était bien la première fois qu'une journée entière «sécurité» était mise en place avec la participation du DCRH M.Benetti et du responsable sécurité groupe M.Midoux. Ils ont participé d'abord au COPIL* sécurité de notre centre, puis à la présentation du point de situation des 7 groupes de travail dernièrement mis en place, l'après-midi étant consacré à des visites de points spécifiques toujours liés au domaine sécurité et conditions de travail.

Suite à cette «première», on attend une véritable continuité de la part de la Direction centrale dans le domaine de la sécurité avec un engagement réel et durable ainsi qu'une amélioration de la communication sur un sujet trop rarement «à la une».

Si l'évaluation Dupont de Nemours a été indéniablement un véritable «aiguillon» pour tous les acteurs liés à la sécurité, il n'en demeure pas moins que d'autres sujets sont à la «traîne». Les négociations liées aux séniors, aux risques psychosociaux ainsi qu'à la pénibilité s'enlisent dans la durée avec une Direction centrale avançant à «pas de fourmis». Vos représentants CFDT dans ces différentes négociations ne manquent pas «eux» de faire de véritables propositions au bénéfice des salariés en espérant que la Direction centrale ne soit pas complètement imperméable à ces revendications. **Lors du dernier CHSCT à Roanne, les représentants CFDT ont demandé la création d'un groupe pour une meilleure prise en compte des salariés ayant des restrictions médicales tant ponctuelles que définitives.** Ce sujet a d'ailleurs été souligné par le médecin du travail dans son bilan 2010. Pour M.Marcon, cette création n'est pas justifiée car tous les cas ont pu être réglés, pour l'instant. **Si pour la Direction il n'y a pas «péril en la demeure», il faut néanmoins se pencher sur le problème du vieillissement de la population des salariés et envisager un «réservoir» de postes à contraintes moindres permettant de repositionner ces salariés. C'est un axe de travail qui peut-être privilégié dans le cadre d'un accord sur la pénibilité... ou/et séniors. Ceci peut-être également un autre signe de «reconnaissance» envers des salariés qui se sont investis depuis de longues années, pour peu que la Direction «saisisse la balle au bond» !**

Pour les représentants CFDT: Philippe Petit



* COPIL : Comité de pilotage sécurité et environnement du centre de Roanne